

2^e République française
GIRONDE
SAINT AUBIN DE BRANNE - Commune

Séance du lundi 23 juin 2025

Membres en exercice : 10

Nb de présents : 8
Nb de représentés : 1
Nb de vote exprimés : 9
Nb de vote pour : 9
Nb de vote contre : 0
Nb d'abstention : 0

*vingt-trois juin deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Pascal LABRO,*
Date de la convocation: 13/06/2025

Présents : Pascal LABRO, Robert FAURE, Laurent
BEREAU, Xavier BLOND, David PATEAU, Jérémy
CUSSEAU, Sarah BRUNELLOT, Dominique PEYTOUREAU

Représentés : Marie MIRAMON représentée par Robert
FAURE

Excusés :

Absents : Quitterie DUCLOT

Secrétaire de séance : Xavier BLOND

**Objet : DEMANDE DE SUBVENTION PROJET DE REHABILITATION
THERMIQUE DU BATIMENT MAIRIE/CANTINE - DE_2025_17**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée le problème de vétusté des menuiseries de la mairie et de l'école, ainsi que la nécessité d'engager des travaux de réhabilitation thermique de ces deux bâtiments, dans un souci de réduction des factures d'électricité.

Par consultation simplifiée, 6 entreprises ont été sollicitées pour un chiffrage de ces travaux, 3 pour la partie Menuiseries, 3 pour la partie Chauffage :

MENUISERIES	MNG	28 528,72 HT	34 234,47 TTC
	COILLOT	29 395,05 HT	36 274,07 TTC
	BARSE	32 697,09 HT	39 236,51 TTC
CHAUFFAGE	HOT TECHNIQUE	14 531,00 HT	17 437,20 TTC
	SESU DEP	17 310,37 HT	20 772,44 TTC
	ALLTHERMIQUE	21 392,78 HT	25 671,33 TTC

C'est le devis de la société MNG qui a été retenu pour la Menuiserie et le devis de la société Hot Technique pour la réhabilitation du chauffage.

Une subvention à hauteur de 50 % peut être demandée auprès du SIE de l'Entre Deux Mers de Razzan.

Les travaux envisagés prévoient :

1 - La réfection des menuiseries :

Mairie : remplacement de 7 menuiseries, 17 490,64 € HT soit 20 988,77 € TTC
Cantine : remplacement de 3 menuiseries, 11 279,03 € HT soit 13 534,84 € TTC

2 - La réfection du système de chauffage :

-

Mairie et Cantine : remplacement des radiateurs classiques par P.A.C, 14 531,00 € HT soit 17 437,20 € TTC

Le budget de ces travaux serait le suivant :

	HT	TTC
Menuiseries	28 769,67	34 523,61
Chauffage	14 531,00	17 437,20
TOTAL	43 300,67	51 960,80
Demande subvention 50%	21 650,33	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents :

1/ **d'autoriser** le Maire à réaliser ces travaux dont le montant s'élève à 43 300,67 € HT soit 51 960,80 € TTC

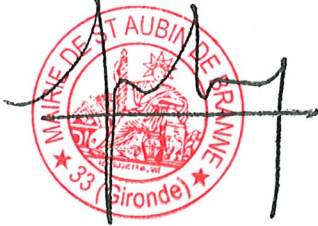
2/ **d'autoriser** le Maire à solliciter le SIE de l'Entre Deux Mers (Rauzan) pour une subvention de 50%, soit d'un montant de 21 650,33 € HT

3/ **d'autoriser** le Maire à financer de la façon suivante : autofinancement de 50% soit 21 650,33 € HT

Fait les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

LABRO Pascal



Secrétaire de séance
Xavier BLOND